



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Organisation
mondiale de la Santé



Le Partenariat
pour la santé de la mère,
du nouveau-né et de l'enfant



ONUSIDA

En finir avec le sida en améliorant la santé sexuelle et reproductive : le besoin d'une action parlementaire urgente

Séance interactive à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP

Dimanche 15 octobre 2017

13 heures à 14 h 30

Salle Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie

Un déjeuner léger sera servi

En dépit des avancées récentes importantes, l'épidémie de sida demeure un sérieux défi social et humain, de même qu'en matière de développement. Les efforts visant à mettre fin au sida et à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) sont étroitement liés. Afin de soutenir l'action contre le VIH/sida en tant qu'enjeu de développement clé, l'ODD 3 sur la santé vise à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030.

La majorité des infections au VIH aujourd'hui sont transmises sexuellement ou associées à des événements de santé reproductive (grossesse, accouchement, allaitement maternel). En outre, les maladies sexuelles et reproductives et le VIH/sida partagent des causes profondes, dont la pauvreté, l'inégalité entre les sexes et la marginalisation sociale des populations les plus vulnérables, en particulier des femmes et des filles. Les lois et les pratiques nuisibles et discriminatoires empêchent souvent les adolescents, les femmes et les hommes d'obtenir des informations et des services essentiels sur le VIH ou la santé sexuelle et reproductive. La stigmatisation, la discrimination et les préjugés des prestataires de services limitent en outre leur capacité, ainsi que celle des travailleurs du sexe et des femmes qui s'injectent des drogues, à accéder aux services de soutien, à la prévention et à la thérapie.

Lorsque les parlementaires sont habilités et engagés efficacement dans la santé sexuelle et reproductive et la réponse au VIH, ils peuvent devenir des leaders déterminants, susceptibles de donner une nouvelle impulsion à une vision novatrice de la santé qui ne laisse personne de côté et appuie les changements de politique et les allocations de ressources nécessaires. Les parlementaires peuvent être à l'origine d'un dialogue visant à briser les tabous, à mieux comprendre et accepter, et à garantir la non-discrimination. Ils peuvent également instaurer des cadres juridiques et s'attaquer aux obstacles juridiques et politiques à la prévention et au traitement critiques en matière de santé sexuelle et reproductive et de VIH. Enfin, les parlementaires peuvent utiliser leur influence en matière de reddition de comptes et d'allocation suffisante de ressources domestiques à la santé sexuelle et reproductive et à la lutte contre le VIH/sida.

Les parlementaires présents seront invités à discuter des questions clés suivantes :

- Que peuvent faire les parlements pour s'assurer que l'accès aux services liés au VIH et à la santé sexuelle et reproductive reste une priorité nationale dans les domaines de la politique et du financement durable ?
- Quelles mesures les parlementaires peuvent-ils prendre pour s'assurer que les programmes, l'information et les services atteignent les populations marginalisées et vulnérables et qu'ils produisent des effets ?
- Quelles démarches en matière de politiques publiques ont le plus grand impact pour maximiser l'accès aux services intégrés pour le VIH et la santé sexuelle et reproductive ? Quelles bonnes pratiques peuvent être partagées pour lutter efficacement contre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH/sida et à la santé sexuelle et reproductive ?
- Quels arguments doivent être utilisés pour convaincre les personnes qui doutent encore de la nécessité d'une réponse commune au VIH et à la santé sexuelle et reproductive, qu'il s'agit d'une priorité afin de réaliser les ODD ?
- Comment les capacités et les systèmes consacrés au VIH et aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive peuvent-ils être utilisés pour lutter contre d'autres maladies susceptibles d'être éliminées telles que la tuberculose, l'hépatite, etc. ?